

La louange et la reconnaissance sont adressées à Allah. Nous Le louons, et implorons de Lui Sa grâce et son Pardon. Nous attestons qu'il n'y a de divinité que Lui. Nous témoignons que Mohamamad est son serviteur, et messenger, qu'il a envoyé comme miséricorde pour les mondes. Ô Allah, répands sur notre Prophète Mohamamad tes faveurs et tes bénédictions, et accorde le salut aux siens, parmi sa famille et ses compagnons, ainsi que sur tout ceux qui suivent son chemin jusqu'au jour de la résurrection !

Ceci étant, Allah le Très Haut nous dit en rapportant l'histoire de la calomnie dont fut victime Aïcha, la mère des croyants : Ne pensez pas que c'est un mal pour vous mais c'est plutôt un bien pour vous [24;11]. En effet, passé quelques semaines d'épreuves, c'est la Révélation Coranique qui est venue innocenter à tout jamais la véridique fille du véridique, affirmer son mérite, la noblesse de sa famille ; et dénoncer en même temps de manière claire les hypocrites et le comportement honteux de certains croyants qui dans un moment de faiblesse, se sont faits les véhicules de ces horribles ragots. Il en va de même de l'épisode d'Al Houdaybiya vécu tout d'abord comme une humiliation et un malheur par l'ensemble des compagnons, tandis qu'après quelques années il s'est avéré être une source de bien incommensurable et la cause de la victoire de l'Islam et des musulmans sur Qouraych. Et n'était-ce la jalousie de ses frères qui le jetèrent au fond d'un puits, le prophète Youssouf serait-il devenu finalement un noble ministre, pieux et respecté de tous, y compris par ses frères qui se repentirent et finirent par reconnaître sa prééminence ? Toutes ces histoires devraient inciter le croyant à conjecturer favorablement vis-à-vis de Dieu, à faire preuve de patience lorsqu'un mal apparent le touche. Nous devons nous dire qu'Allah n'est pas injuste et qu'il sait ce qu'il fait, que derrière le mal apparent se cache derrière certainement un bien, comme dans la gorgée amère du médicament ou dans la douleur de la piqure se cache la guérison. Allah nous dit : il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Dieu qui sait, alors que vous ne savez pas [2;216] !

والسلام عليكم

L'équipe du Journal.

Une année avec la sourate Youssouf

## Du poison de la jalousie

Allah Exalté rapporte les propos des frères de Youssouf lorsqu'ils dirent : Joseph et son frère sont plus aimés de notre père que nous, alors que nous sommes une bande de gaillards. Notre père est vraiment dans un tort évident. Tuez Joseph ou bien éloignez-le dans n'importe quel pays, afin que le visage de votre père se tourne exclusivement vers nous, et que vous soyez après cela des gens de bien [12;8-9]. Dans un autre passage du Saint Coran, Allah le Très Haut nous dévoile le motif du premier meurtre dans l'histoire de l'humanité : Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices ; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit : Je te tuera sûrement. Dieu n'accepte, répondit l'autre, que de la part des pieux [...] Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants [5;27-30]. Dans chacun de ces cas, c'est la jalousie ou l'envie [hassad], qui est l'un des pires péchés du cœur, qui a poussé des individus à mal agir et à perpétrer des péchés majeurs comme le mensonge, la trahison, ou le meurtre. Ici Qabil, le fils du prophète et père de l'humanité, Adam, s'en est pris à son frère et l'a assassiné, du fait que son sacrifice avait été

accepté de Dieu, tandis que le sien ne l'avait pas été ; et les fils du prophète Yaqoub, s'en sont pris à leur jeune frère Youssouf, en l'abandonnant au fond d'un puits, au milieu du désert ; du fait que celui-ci présentait des qualités morales et spirituelles supérieures aux leurs, et que de ce fait, il était plus aimé

plus donc] qu'une belle patience ! C'est Dieu qu'il faut appeler au secours contre ce que vous racontez ! [12;16-18]. Aussi, cette jalousie, vis-à-vis de celui qui est meilleur que nous, et qui pousse l'envieux à haïr la personne enviée, est un poison pour le cœur, et pour l'œuvre de la personne ; un poison contre lequel le Coran est venu nous mettre en garde, de même que la Sounnah du Prophète ﷺ, afin que l'on s'en purifie. Cette maladie



qu'eux de leur père. Leur jalousie les poussa de plus à trahir la confiance de leur père, à lui mentir et à éloigner de lui son fils chéri pendant une grande partie de sa vie : Et ils vinrent à leur père, le soir, en pleurant. Ils dirent : Ô notre père, nous sommes allés faire une course, et nous avons laissé Joseph auprès de nos effets ; et le loup l'a dévoré. Tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité. Ils apportèrent sa tunique tachée d'un faux sang. Il dit : Vos âmes, plutôt, vous ont suggéré quelque chose... [Il ne me reste

spirituelle, peut également entraîner des épreuves dans la vie de la personne enviée ; c'est pour cela que le Prophète ﷺ avait pour coutume de répéter trois fois, chaque matin et chaque soir, les sourates protectrices, notamment : Dis : Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante, [...] et contre le mal de l'envieux quand il envie [113;1-5]. Il n'y a enfin aucun doute sur le fait que cette forme de jalousie, entraînant la haine, et poussant à commettre des injustices, peut conduire la personne en Enfer, comme

dans Sa Parole au sujet de Qabil : *Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants, c'est-à-dire, dans cette vie et dans l'autre !*

**Quant à la jalousie permise**, dont parle l'Envoyé d'Allah ﷺ lorsqu'il dit : *La jalousie n'est permise que vis-à-vis de deux personnes : un homme à qui Dieu a donné d'apprendre le Coran et de passer des heures de la nuit et du jour à le lire et à méditer sur son contenu et un homme à qui Dieu a donné une fortune qu'il ne fait que dépenser (dans le bien) de nuit et de jour [Al Boukhari & Mouslim]*, il s'agit d'une jalousie, qui n'est pas négative [al ghibta]. Ici la personne envieuse est admirative de celui qui a reçu plus de faveur, mais ne le haït pas. Elle sait que Dieu est Juste dans son partage et que celui qui reçoit plus, a normalement du faire plus d'efforts ou subir plus de peines, même si cela n'est pas apparent. Aussi l'envieux, lorsqu'il est pieux et sage, souhaite béné-

ficier d'autant de faveurs que la personne envinée, sans pour autant lui souhaiter le mal et la perte des bienfaits dont elle dispose.

autres. *La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent [43;32].* En essayant ensuite d'avoir en soi, une bonne

pré-

# الجسد

## Comment se préserver de la jalousie interdite ?

En gardant en tête, tout d'abord, qu'Allah est Juste dans son partage des bienfaits, spirituels et matériels, et que nul ne peut remettre en cause cela : *Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur ? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns gouvernent les*

disposition à l'endroit de ses frères, et en leur souhaitant le bien, et en invoquant Allah pour eux comme pour nous : *Ne convoitez pas ce que Dieu a attribué aux uns d'entre vous plus qu'aux autres ; aux hommes la part qu'ils ont acquise, et aux femmes la part qu'elles ont acquise. Demandez à Dieu de Sa grâce. Car Dieu, certes, est Omniscient [4;32].* Le Prophète ﷺ dit à ce sujet : *Aucun des vôtres ne sera véritablement croyant, tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même [Al Boukhari & Mouslim].* Nous de-

vrons, donc nous réjouir lorsque nous voyons un musulman réussir mieux que nous au niveau spirituel et matériel ; demander l'aide d'Allah et retrousser nos manches pour fournir les efforts nécessaires, nous préparer à subir les épreuves obligatoires, au cas, où l'on veut rivaliser avec lui, d'une concurrence saine, loyale et vertueuse : *Concurrez-vous donc dans les bonnes œuvres [5;48].* Une concurrence dans le bien ne vise pas à obtenir une vaine reconnaissance aux yeux des gens ni non plus un poste ou une responsabilité, pas plus qu'un salaire ; elle ne vise qu'à être aimé davantage d'Allah et être plus proche de Lui. Quant à celui qui observe son frère avec haine, et refuse de fournir le moindre effort, pensant qu'il a été lésé, celui-là ne fait que remettre en cause la Justice de Son Seigneur, et se laisse prendre dans les filets du diable, que Dieu nous garde de son mal !

Et Allah sait mieux !

## Fiqh al hadith

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ قَالَ : أَوْصَانِي خَلِيلِي بِثَلَاثَ : صِيَامَ ثَلَاثَةِ أَيَّامٍ مِنْ كُلِّ شَهْرٍ، وَرَكَعَتِي الضُّحَى، وَأَنْ أَوْتَرَ قَبْلَ أَنْ أَنْامَ - البخاري ومسلم

Abou Hourayra a dit : mon bien aimé [le Prophète ﷺ] m'a recommandé trois choses : **jeûner trois jours par mois, faire deux unités de prière durant la matinée (Dougha) et faire la prière du witr avant de dormir**

[Al Boukhari & Mouslim]

### Ce que l'on retient :

1- La recommandation du Prophète ﷺ de jeûner trois jours par mois. D'après d'autres hadiths, les jours les plus méritoires sont le treizième, le quatorzième et le quinzième jour du mois dans le calendrier musulman. Qatada ibn Malhan rapporte en effet : *Le Messager d'Allah ﷺ nous a enjoint de jeûner pendant les jours blancs, c'est*

à dire le treizième, quatorzième et quinzième jour (de chaque mois) [Ashab sounan].

Le fait de jeûner trois jours dans un mois équivaut, en terme de récompense, à jeûner trente jours, soit un mois entier car *la bonne action est récompensée par dix fois son salaire* comme nous l'a enseigné le Prophète ﷺ.

2- Le mérite de la prière de Dougha qui consiste à faire au moins deux unités de prière durant la matinée, surtout pour celui qui ne peut pas prier la nuit.

3- Le fait de prier le witr soit une unité de prière avant de dormir, pour celui qui ne pense pas pouvoir se lever durant la nuit. Toutefois, pour celui qui compte prier durant la nuit, il est préférable de retar-

der cette prière et de la faire avant l'aube. Enfin, rappelons que la sounnah consiste à faire au moins deux unités de prière appelées chaf avant de prier le witr.

4- La religion d'Allah est facile et les portes du bien sont multiples.

Et Allah sait mieux !

من تيسير العلام شرح عمدة الأحكام

# La vie du Prophète ﷺ

## Le Traité d'al Houdaybiya

Les croyants qui attendaient patiemment à Al Houdaybiya, se réjouirent de la venue de l'ambassadeur Mecquois en vue de la négociation d'un traité, pensant que cela signifiait pour eux qu'ils pourraient entrer à La Mecque pour effectuer leur 'Omra comme ils l'espéraient. Cependant, à l'énoncé des clauses du traité par Souhayl, ils restèrent stupéfaits, tandis que le Prophète ﷺ les accepta sans poser la moindre condition, et sans les consulter, comme il en avait pourtant l'habitude. Voici les clauses du pacte conclut entre le Prophète ﷺ et les Quraychites :

- Les musulmans retourneront chez eux cette année (sans avoir accompli la 'Omra) et reviendront l'année prochaine, mais ils ne resteront pas à La Mecque plus de trois jours. Ils ne porteront pas d'armes autres que leurs épées rengainées.

- La guerre sera suspendue pour dix années, période durant laquelle les deux parties vivront en total sécurité.

- Quiconque souhaitera s'unir à Moḥammad pourra le faire et quiconque souhaitera s'unir à Quraych pourra le faire également ; toute agression contre la tribu qui se joindra à l'une ou à l'autre partie sera considérée comme visant cette dernière.

- Si un membre de Quraych se réfugie chez Moḥammad sans l'autorisation de son maître, il sera renvoyé à La Mecque, tandis que si un partisan de Moḥammad revient à La Mecque, il ne sera pas renvoyé à Médine.

Ces clauses qui semblent au premier abord en défaveur des musulmans, qui étaient alors en position de force, furent donc ratifiées par le Prophète ﷺ sans la moindre concertation avec les musulmans. Il s'agissait ici en réalité d'une décision Divine, que le Prophète ﷺ seul a pu percevoir, comme il fut le seul à percevoir le refus de sa chamelle d'avancer comme étant un signe Divin. En effet, le Prophète ﷺ, dans son humilité, consultait ses compagnons dans la plupart des sujets ouverts à l'*ijtihad* : ceux pour lesquels il ne recevait pas de révélation. Dans les cas minoritaires où Allah, lui-même, tranche de manière claire sur un sujet, en fermant la porte de l'*ijtihad*, il n'y a pas lieu de consulter qui que ce soit.

Il appela donc 'Ali pour sceller ce pacte par écrit et lui dicta : 'Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux', ce à quoi s'opposa Souhayl

en disant : 'nous ne connaissons pas ces formules, écris plutôt : 'En ton nom, Seigneur !'. Le Prophète ﷺ accepta et dicta la

suite à 'Ali : 'Le pacte conclu par Moḥammad, Messenger de Dieu...', mais Souhayl l'interrompit une nouvelle fois : 'Si nous avions su que tu étais l'Envoyé de Dieu, nous ne t'aurions pas combattu. Écris donc : 'Moḥammad ibn Abdallah'. Le Prophète ﷺ accepta encore, et demanda à 'Ali d'effectuer la modification, mais ce dernier ne pu se soumettre à une telle demande et n'eut pas la force d'effacer sa phrase. Le Prophète ﷺ plein de discernement, ne lui fit aucun reproche et lui demanda simplement de lui indiquer l'emplacement de la phrase qu'il effaça lui-même, avant de demander à 'Ali de réécrire : 'Fils de Abdallah'.

Le pacte fut ainsi établi entre Le Prophète ﷺ et Quraych, en présence des compagnons totalement consternés par la tournure humiliante que prenait cette affaire. Eux qui venaient de prêter serment de ne pas fléchir face à l'ennemi, avaient l'impression de se soumettre entièrement à lui. L'affront atteint son paroxysme lorsque Abou Jandal, le fils de Souhayl, converti à l'Islam, se présenta, chaînes aux pieds, implorant le Prophète ﷺ de le sauver en l'emmenant avec lui. Souhayl, qui venait de ratifier le traité, frappa son fils et invoqua justement les termes du traité pour interdire au Prophète ﷺ d'accéder à la demande de son fils. Le Prophète ﷺ convint qu'il ne pouvait trahir un pacte qu'il avait accepté, et dut se résoudre à le laisser repartir à la Mecque avec son père qui l'insultait et le frappait, ce qui déchira le cœur des compagnons qui ne purent supporter tant d'humiliations. Aussi, lorsque les tractations furent terminées, et le pacte conclu, le Prophète ﷺ ordonna à ses compagnons d'immoler leur sacrifice et de se raser la tête. Mais à sa grande surprise, et pour la première fois, tous désobéirent et refusèrent de s'exécuter, tant ils se sentaient contrariés et troublés par les concessions accordées aux Mecquois ! Confus, le Prophète ﷺ retourna auprès de sa femme Oum Salama, qui lui conseilla de ressortir auprès d'eux et d'effectuer son sacrifice devant eux sans dire un mot. Il appliqua alors les conseils bienveillants de son épouse, et aussitôt, les compagnons pris d'un profond remord vis-à-vis de leur défiance se mirent à sacrifier à leur tour, et à se raser la tête les uns les autres.

Cet épisode singulier de la vie du Prophète ﷺ, qui paraît être, pour l'âme impatiente et ignorante des secrets Divins, un échec sévère et humiliant, s'avèrera être l'un des succès les plus marquants de l'histoire musulmane comme nous le verrons le mois prochain in cha Allah...

## Se motiver aide à supporter la difficulté

Passèrent devant moi deux personnes portant un lourd tronc qui échangeaient des airs et paroles gais. Le premier écoutait ce que son compagnon disait, puis le répétait ou lui répondait de manière semblable, et ainsi de suite. Je me rendis compte que s'ils n'avaient pas agi ainsi, la difficulté aurait été plus grande et le fardeau plus lourd, mais en faisant cela, la tâche devenait plus facile. J'ai médité sur les causes et j'ai constaté que l'esprit de chacun d'eux était concentré sur l'air et les paroles de l'autre, afin de lui répondre de manière similaire. Ainsi, le chemin paraît moins long et on oublie la lourdeur du fardeau.

J'y ai vu une allusion étonnante à l'homme chargé d'impositions religieuses difficiles, et parmi les plus lourdes : celle de ménager son âme tout en lui imposant de patienter sur ce qu'elle aime et déteste. Ainsi, on fait paraître la patience moins longue en distrayant et ménageant l'âme. On raconte que Bishr Al-Hâfi - qu'Allah lui fasse miséricorde - était en chemin avec un homme. Celui-ci eut soif et lui demanda : 'Boirons-nous à ce puits ?'. Il lui répondit : 'Patiente donc jusqu'au prochain !' Quand ils arrivèrent, il lui dit de nouveau : 'Patiente donc jusqu'au prochain !'. Il ne cessa de le motiver, puis il se tourna vers lui et dit : 'C'est ainsi que l'on traverse la vie d'ici-bas !'. Celui qui comprend ce fondement motive son âme, la traite avec mansuétude et lui promet une belle récompense afin qu'elle patiente sur ce qu'elle supporte.

Comme disait un pieux prédécesseur à son âme : 'Par Allah ! C'est uniquement par pitié pour toi que je te prive de ce que tu aimes !'.

Tiré des pensées précieuses d'Ibn Al-Jawzi

# La foi du musulman

## La foi et son contraire

Dans nos articles précédents, nous avons évoqué la croyance au destin en Islam qui constitue, après la croyance en Allah, aux anges, aux messagers, aux livres révélés et au Jour dernier, le sixième et dernier fondement de la foi musulmane. Se faisant, nous avons vu l'essentiel du crédo auquel est tenu de croire tout musulman et qui lui est impossible d'ignorer. Dès lors, il est important de nous demander comment protéger cette foi si précieuse de ce qui pourrait lui nuire voire pire l'annuler (Que Dieu nous en préserve !).

### Les branches de la foi.

L'unicité ou *tawhîd*, à laquelle appelèrent tous les prophètes et qui consiste à vouer un culte exclusif à Allah sans rien lui associer, constitue l'assise de notre foi et l'origine de tout bien. En outre, celle-ci comporte de nombreuses ramifications. Le Prophète ﷺ dit en effet : *La foi compte soixante-dix et quelques branches, la branche la plus haute étant la parole 'lâ ilaha illa Allah' (il n'y a de Dieu qu'Allah) et la plus basse le fait d'écarter quelque chose de nuisible se*

*trouvant sur le chemin. La pudeur (haya) est (aussi) une branche de la foi [Al Boukhari]. On trouve aussi au sein du Livre l'énumération de quelques-unes de ces occurrences : La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quel*



*qu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs (affranchir les esclaves), d'accomplir la Salat et d'acquiescer la Zakat. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage [2;177]. Toutefois, même si certains savants tel que l'imam Al Bayhaqi ont*

tenté de les dénombrer, il n'y a pas de texte qui les énumère de manière exhaustive. Par ailleurs l'imam Ibn Hibban a divisé ces branches en trois groupes : les œuvres du cœur, les œuvres de la langue et les œuvres du corps.

### Les œuvres du cœur.

Celles-ci concernent les convictions et les intentions qui se situent au sein du cœur telles que la foi, l'amour d'Allah et de Son messager ﷺ, le

fait d'aimer ou de détester pour Dieu, la sincérité et le fait de délaisser l'hypocrisie et l'ostentation, la crainte pieuse, l'espoir de la récompense, la repentance, la gratitude, la confiance en Allah, la patience, la clémence, l'humilité, le délaissement de l'orgueil, de la jalousie et de la haine, etc.

### Les œuvres de la langue.

D'après Ibn Hajar dans *fath al*

*bari, celles-ci sont au nombre de sept : la proclamation de l'unicité, la lecture du Coran, l'apprentissage de la science (ta'alloum) et la transmission de celle-ci (ta'lim), l'invocation (do'a) et le rappel de Dieu (dhikr), et le fait de préserver sa langue des futilités.*

### Les œuvres du corps.

Parmi elles, les ablutions, la prière obligatoire ou surrogatoire, la *zakat*, le *hajj*, la *'omra*, le *tawaf*, le jeûne, nourrir les pauvres, honorer son voisin ou son invité, la retraite spirituelle, la bonté envers les parents, l'éducation des enfants, la préservation des liens de parenté, réconcilier les gens, ordonner le bien, interdire le mal, etc. Ainsi, nous voyons que **la foi est une conviction profonde se situant au sein du cœur, dont on témoigne avec la langue et qui se confirme avec les actes.** Néanmoins, la foi ne peut être restreinte à des définitions, aussi pertinentes soient-elles. Et bien que cela soit nécessaire afin de faciliter la compréhension de notre religion, on ne peut goûter à la douceur de la foi qu'en concrétisant ce savoir par des œuvres sincères.

*Et Allah est plus Savant !*

Illustrations : Inspiration - elseed-art.com

## Apportez votre soutien à la mosquée de Créteil

Chèque libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB

Merci de retourner ce bon à : **ACMC - BP 164 - 94 005 Créteil Cedex**

### BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

#### Titulaire du compte

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Le montant TOTAL de mon soutien est de : .....€

A répartir en ..... échéances mensuelles de .....€

Date d'échéance :

10 du mois  20 du mois  Indifférent

Date de la première échéance : ...../...../201....

Date de la dernière échéance : ...../...../20.....

Date : ..... Signature :

#### Désignation de mon compte

Code banque : ..... Code guichet : .....

N° de compte : ..... Clé : .....

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :

.....

.....

.....

#### Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil

BP 164 - 94 005 Créteil Cedex